

CHATOU CROISSY

Tennis de table



1- Entraînement

- Présence d'un **référent Covid** (entraîneur ou nommé par le bureau) qui veille au respect de l'ensemble des règles sanitaires notamment au niveau des gestes barrières et à l'approvisionnement en continu des produits nécessaires.
- Mettre à disposition des solutions Hydro-alcooliques à l'entrée de la salle. À chaque fois que les joueurs rentrent dans la salle, ils doivent se laver les mains (indispensable pour le touché de balle).
- Les joueurs et/ou les parents des joueurs doivent obligatoirement confirmer 1 heure avant l'entraînement leur présence ou la présence du joueur (afin de définir le nombre de table à préparer pour l'entraînement). *Salle de Croissy : 4 tables maximum.*
- Le recensement des présents doit être assuré par le référent Covid (cahier de présence).
- L'accès à la salle n'est pas autorisé aux parents/accompagnateurs des enfants de plus de 7 ans.
- Pour accéder à la salle, il est obligatoire d'apporter dans son sac une paire de chaussure d'intérieur.
- L'utilisation des vestiaires est formellement interdite.
- Délimiter le plus possible individuellement les aires de jeu avec des séparations.
- Prévoir des couloirs de circulation les plus larges possibles.
- Sur le plateau de jeu, le port du masque est obligatoire pour tous (entraîneur et joueurs en repos) sauf pour les joueurs pendant le déroulement de la partie.
- Un seul et même partenaire et la même table pour toute la séance.
- Les joueurs ne doivent pas toucher leur table, ni souffler sur la balle.
- **Entre chaque séance, le référent doit désinfecter tout le matériel et aérer la salle.**

2- Jeu libre

- Pour que le Jeu libre soit maintenu, **il est obligatoire de définir un référent pour chaque créneau jeu libre**. Si aucun référent n'est défini pour un créneau alors le Jeu libre ne pourra être maintenu.
- De même que pour les entraînements, le joueur doit obligatoirement confirmer sa présence au Jeu libre 1 heure avant.

3- Compétitions

- Comme pour les entraînements et le Jeu libre, **il est obligatoire de définir un référent lors des compétitions**. Celui-ci sera en charge de faire respecter les bonnes pratiques liées au Covid et de rassembler la fiche de présence et les feuilles de match en fin de journée.
- Sur le plateau de jeu, le port du masque est obligatoire pour tous (coaches, juges-arbitres, joueurs et bénévoles de l'organisation) sauf pour les joueurs pendant le déroulement de la partie.
- La poignée de main en fin de partie n'est pas autorisée, elle peut être remplacée par un signe avec la raquette.